

Procès-verbal de la 140^e réunion régulière de la Commission des études du Collège d'enseignement général et professionnel de Trois-Rivières, tenue au Grand salon du Pavillon des Humanités, le mardi 4 mars 2008

Cette réunion régulière a été convoquée dans le délai prévu par le règlement et il y a quorum.

Présences :

M. Gilles Champoux	directeur adjoint à la formation continue
Mme Sylvie Doucet	directrice adjointe aux programmes
M. Réjean René	directeur des études et président de la Commission des études
Mme Lucie Chartier	représentante des enseignants des départements de formation technique
M. Benoit Désilets	représentant des enseignants des départements de formation technique
M. Charles Gagnon	représentant des enseignants des départements de formation préuniversitaire
M. Claude Lamy	représentant des enseignants des départements de formation préuniversitaire
M. Patrice Létourneau	représentant des enseignants des départements de formation générale
M. Pierre Tessier	représentant des enseignants (comité programme)
Mme Guylaine Turmel	représentante des enseignants des départements de formation technique
M. Vincent Dion	représentant des étudiants inscrits dans un prog. de formation préuniversitaire
M. Martin Gélinas	représentant des étudiants inscrits dans un prog. de formation technique
Mme Sonia Palato	représentante des étudiants inscrits dans un prog. de formation préuniversitaire
Mme Julie Nadeau	représentante des professionnels non enseignants (service d'orientation)
Mme Line Lesage	représentante des employés de soutien (magasin central)
M. Jean Tessonnaud	représentant des employés de soutien (CSTP)

Absences :

M. André Leclerc	directeur adjoint au soutien à la pédagogie et à la réussite
Mme Nicole Pépin	représentante des enseignants des départements de formation préuniversitaire
Mme Josée Thibeault	représentante des professionnels non enseignants (service informatique)

À nommer

(à nommer)	représentant des étudiants inscrits dans un programme (formation continue)
------------	--

Monsieur Réjean René préside la réunion et madame Lyne Dupuis agit à titre de secrétaire.

Le président souhaite la bienvenue à tous et toutes. Des salutations particulières sont adressées à monsieur Martin Gélinas, étudiant nouvellement nommé à la Commission des études.

CET 07-08-04-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Julie Nadeau qu'appuie madame Sylvie Doucet, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux des réunions du 13 et 27 novembre 2007, du 4 décembre 2007, du 15 janvier et 5 février 2008
3. Affaires découlant des procès-verbaux
4. Calendrier scolaire – rapport du comité
5. Suites – expérimentation du cours d'informatique en génie civil
6. Mesures transitoires – maths 416
7. Affaires diverses :
01- parcours de continuité
8. Levée de la réunion

CET 07-08-04-02 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

13 novembre 2007 : sur proposition de madame Line Lesage qu'appuie monsieur Jean Tessonnaud, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 13 novembre 2007 .

27 novembre 2007 : sur proposition de monsieur Claude Lamy qu'appuie madame Guylaine Turmel, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion spéciale du 27 novembre 2007 .

4 décembre 2007 : sur proposition de madame Guylaine Turmel qu'appuie monsieur Gilles Champoux, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion spéciale du 4 décembre 2007.

15 janvier 2008 : une correction est demandée à la page 3, 4^e paragraphe : il faut lire :d'être plus efficaces.

Sur proposition de monsieur Benoit Désilets qu'appuie madame Guylaine Turmel, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion spéciale du 15 janvier 2008.

5 février 2008 : une correction est demandée à la liste des présences, madame Sonia Palato était absente.

Sur proposition de madame Line Lesage qu'appuie madame Sylvie Doucet, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion spéciale du 5 février 2008.

CET 07-08-04-03

AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Rapport d'évaluation de l'application de la PIEA : le CA a donné suite à l'avis favorable de la CE et a adopté le rapport d'évaluation de l'application de la PIEA. Tous les documents requis ont été transmis à la CEEC. La Commission procédera à l'analyse de cette autoévaluation et visitera notre établissement d'ici l'an prochain.

Histoire et civilisation : les relances auprès du MELS se font de plus en plus nombreuses, il devient urgent d'obtenir la lettre officielle d'autorisation d'offrir ce programme. Comme la date des admissions du 1^{er} mars est passée, il faut pouvoir profiter des 2^e et 3^e tours du SRAM pour permettre aux étudiants intéressés de s'y inscrire. Une stratégie publicitaire à l'interne sera également mise en place.

Sciences informatiques et mathématiques : la candidature du Cégep de Trois-Rivières n'a pas été retenue pour offrir ce nouveau programme expérimental à l'automne 2008.

Plans de cours en réseau : les travaux du comité se poursuivent, la prochaine étape consiste à évaluer l'ampleur du développement informatique exigé pour la mise en application des plans de cours en réseau.

CET 07-08-04-04

CALENDRIER SCOLAIRE – RAPPORT DU COMITÉ

Le président prend quelques minutes pour rappeler le contexte entourant la formation du comité de la CE sur le calendrier scolaire et le mandat qui a été confié aux membres. Plusieurs considérations et commentaires avaient aussi été présentés comme éléments pouvant animer la réflexion.

Le président remercie les membres du comité, soit mesdames Sylvie Doucet, Julie Nadeau, Line Lesage et messieurs Claude Lamy, Vincent Dion, Martin Gélinas, Patrice Létourneau.

Madame Doucet présente le rapport du comité, celui-ci a tenu deux réunions, soit le 12 et le 19 février. De plus, les commentaires de l'ACD ont été recueillis lors de la rencontre du 14 février dernier.

Par rapport au mandat qui lui a été confié, le comité n'est pas arrivé à un consensus sur un quelconque déplacement de la relâche ou portion de relâche.

Par contre, un membre du comité tient à préciser qu'il y a eu consensus pour conserver la relâche.

Au terme de cette discussion, il est proposé par monsieur Charles Gagnon qu'appuie monsieur Pierre Tessier, de recevoir le rapport du comité de la CE sur le calendrier scolaire.

Un représentant du personnel enseignant informe le président qu'il a une proposition de calendrier scolaire à déposer aux membres de la CE. Cette proposition a été élaborée en considérant que le nombre de jours d'activités d'apprentissage en classe serait de 70 au lieu de 75, auquel s'ajoutent les 7 jours d'évaluation. Cette proposition demande à la direction de reconnaître 5 journées de lecture et d'encadrement des étudiants dans les 82 jours du calendrier scolaire, ce qui remplacerait la relâche actuelle.

L'étudiant aurait le même nombre d'heures d'enseignement sauf que quelques-unes de ces heures seront, comme il se fait déjà actuellement, des activités d'apprentissage autres qu'une période en classe. Les comités de programme seraient probablement les mieux placés pour déterminer la teneur de ces activités.

Cette nouvelle façon de faire demandera sans contredit des ajustements, chaque département a des problématiques différentes mais ce type d'adaptation est tout à fait possible. Une meilleure planification de l'ensemble de nos activités (cours et apprentissages autres) peut être réalisable même avec 5 jours de moins en classe.

De plus, le calendrier proposé comporte de nombreux avantages, autant pour les étudiants que pour les enseignants par rapport aux dates du début et de fin de la session, par rapport à l'arrimage de la relâche de l'hiver, à la révision des notes, à la tenue de journées pédagogiques, à la disponibilité des étudiants pour le travail plus tôt en mai.

À la suite de cette présentation, plusieurs commentaires sont soulevés :

- difficile de comprendre qu'une semaine d'activités d'apprentissage autres ou d'encadrement peut tenir lieu de semaine de cours ou égaler la même chose qu'une semaine en classe ;
- comment l'organisation pédagogique des cours peut être soudainement ajustable alors qu'elle était immuable ;
- comment comprendre que lors des travaux d'élaboration des programmes, un plus grand nombre d'heures est toujours revendiqué alors que la présente proposition vient réduire le temps en classe ;
- c'est vrai qu'il semble y avoir une contradiction mais il faut adopter des principes qui nous apparaissent être les meilleurs ;
- les enseignants auront à travailler pour adapter leur enseignement, on est bien conscient que ça demandera des ajustements ;
- la planification de la session d'hiver nécessite un certain nombre de journées qu'il est très difficile de réduire ;

- la relâche de l'automne est nécessaire aux enseignants et aux étudiants, par contre, une semaine d'encadrement peut aussi être très profitable ;

Le président souligne que la prochaine CE est le 25 mars, la situation sera regardée de près d'ici cette rencontre.

CET 07-08-04-05 SUITES – EXPÉRIMENTATION DU COURS D'INFORMATIQUE EN GÉNIE CIVIL

Madame Carole Gagné, conseillère pédagogique aux programmes, est présente.

Un rappel est fait de la mesure expérimentale qui a été adoptée, l'an dernier, à la suite de la révision de la grille de cours du programme de génie civil, permettant à deux enseignants de disciplines différentes de partager les heures d'un cours.

Un sondage réalisé auprès des étudiants qui ont suivi ce cours nous démontre que l'expérience est un grand succès. Le dynamisme qui s'est installé entre les enseignants et les étudiants et les notions d'informatique immédiatement reprises en génie civil ont permis une assimilation facile et plus importante de la matière. Les étudiants sont fonctionnels plus rapidement et très motivés. Il faut également mentionner que le fait d'avoir augmenté le nombre d'heures de ce cours et de l'avoir placé à la 1^{re} session, sont des variables importantes qui ont aussi contribué au succès de l'expérience.

CET 07-08-04-06 MESURES TRANSITOIRES – MATHS 416

Le président dépose aux membres un sondage réalisé à la suite de la mise en place d'une formation d'appoint de 15 h en mathématiques pour les étudiants de sciences humaines qui ont été admis sur la base des mathématiques 416. Cette formation d'appoint a été intégrée au cours de méthodes quantitatives à raison de 2 heures semaine x 8 semaines.

Malgré la mise en place d'une mesure bien encadrée et de conditions favorables, les résultats sont très préoccupants. La situation est inquiétante compte tenu des nouvelles règles d'admission qui découlent des modifications apportées par le ministère au RREC, visant à améliorer l'accès aux études collégiales. La finalité du DEC ne changera pas, on peut rendre plus accessible l'admission aux études collégiales mais il faut trouver le moyen d'amener ces étudiants à la réussite.

CET 07-08-04-07 AFFAIRES DIVERSES

01- Parcours de continuité : des quatre demandes de parcours de continuité déposées au MELS, la candidature du collège a été retenue pour celui présenté avec la Commission scolaire de l'Énergie pour le développement et la mise en œuvre d'une formation en dessin de bâtiment et technologie de l'architecture.

Les travaux d'élaboration s'enclencheront sous peu. Une fois complété, ce programme permettra aux étudiants d'obtenir un DEP et un DEC.

CET 07-08-04-08

LEVÉE DE LA RÉUNION

Sur proposition de madame Guylaine Turmel, la réunion est levée à 16h30.

PRÉSIDENT

SECRETÁIRE